

PROCÈS VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PV-AG Dissolution

de L'association : (RNA n° :)

PORTANT DISSOLUTION

Le/...../..... à heures, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale sur convocation de Monsieur ou Madame :(fonction) Président(e), Secrétaire de l'association [si autre préciser], qui préside la séance et désigne Monsieur Madame..... en qualité de secrétaire de séance.

L'ordre du jour :

- 1- Dissolution de l'association
- 2- Dévolution de l'actif

1. Première résolution : Dissolution

Présentation des éléments voire de l'impossibilité permettant la poursuite des actions de l'association, l'assemblée générale approuve à l'unanimité des personnes présentes, la dissolution de l'association :

.....

2. Dévolution de l'actif

Il est rappelé que l'article 1^{er} de la loi 1901 définit l'association comme une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que le partage des bénéfices. (Cette convention ou contrat est le statut de l'association - Association à but non lucrative.) Et enfin que l'article 15 (de cette même loi) précise que lorsque l'assemblée générale est appelée à se prononcer sur la dévolution des biens, quel que soit le mode de dévolution, **elle ne peut**, conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de la loi du 1^{er} juillet 1901, **attribuer aux associés**, en dehors de la reprise des apports, une part quelconque des biens de l'association.]

Il est rappelé lors de l'assemblée générale portant dissolution que l'actif, le passif de l'association est defrancs au/...../..... (date).

Les cotisations ou apports ont été rendus comme suit (sous présentation de justificatif) :

.....
.....
.....
.....

L'assemblée générale attribue l'actif de l'association à l'association :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à ...H... Fait à :, le

Cadre réservé aux signataires (d'au moins deux membres dirigeants) Pi : préciser la fonction